

*Article 21 du Règlement*

**Des voix:** D'accord.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures.

(La séance est suspendue à 12 h 59.)

**REPRISE DE LA SÉANCE**

La séance reprend à 14 heures.

**DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT**

[Traduction]

**LES AÉROPORTS**

L'AÉROPORT INTERNATIONAL PEARSON—LES PRIX DEMANDÉS AUX BUVETTES

**L'hon. Bob Kaplan (York-Centre):** Monsieur le Président, à l'aéroport international Pearson de Toronto, le moindre verre de boisson gazeuse comme le Coca-Cola, notamment, coûte 1,29 \$. J'y ai justement fait les cent pas, hier, en allant accueillir des voyageurs. J'ai été renversé de voir les prix demandés aux buvettes de l'aéroport, qui sont exploitées selon le régime de la concession. J'exhorte le gouvernement à y voir.

Ces exploitations constituent essentiellement un monopole sous la surveillance du gouvernement. Ce dernier se vante de diriger les aéroports comme des entreprises rentables, ainsi qu'il en a le droit, jusqu'à un certain point, mais ses responsabilités envers le public concernent non seulement les contribuables mais aussi les voyageurs. Les prix qu'on demande pour de simples services comme ceux-là sont inouïs. Le gouvernement devrait veiller à ce que ces prix soient raisonnables, compte tenu des services et des produits fournis.

J'exhorte le ministre des Transports (M. Bouchard) à s'enquérir de la situation et à nous rendre compte des mesures prises par le gouvernement pour normaliser les prix exigés des voyageurs dans les aéroports.

\* \* \*

**LES PÊCHES**

LES PÊCHEURS CÔTIERS DE L'ATLANTIQUE—LA LICENCE DE PÊCHE AU HOMARD

**M. Lawrence I. O'Neil (Cape Breton Highlands—Canso):** Monsieur le Président, je prends la parole pour demander instamment qu'on accède aux vœux des pêcheurs côtiers et qu'on fasse passer leur licence de pêche du homard de la catégorie A à B. On s'est engagé il y a des années envers ses pêcheurs à leur redonner leur licence si leur situation personnelle changeait. On a supprimé la licence d'autres pêcheurs en se fondant à ce moment-là sur des renseignements erronés ou en employant des méthodes inacceptables. On devrait accorder une audience complète aux pêcheurs qui veulent retrouver leur licence de pêche au homard.

Jusqu'à présent, la Commission d'appel des licences de l'Atlantique leur a dit qu'elle ne pouvait pas relever la classe des licences ou les redélivrer, elle ne peut que décider si la politique utilisée au moment du déclassement ou de l'annulation de la licence a été appliquée correctement ou non. Cela ne suffit pas. Il faut aller au fond de la question et rétablir la justice en tenant compte de la situation particulière de chaque appelant.

\* \* \*

**LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**

LA FERMETURE DU BUREAU DE POSTE DE WESTERN SHORE (N.-É.)

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur le Président, dimanche, le bureau de poste de Western Shore, en Nouvelle-Écosse, fermera ses portes. Je veux dire qu'il fermera ses portes pour la dernière fois. Les 720 habitants de cette petite ville ont signé une pétition demandant à garder leur bureau de poste, mais personne n'a répondu. Ces gens disent que le député de la région a simplement transmis le message à Postes Canada, sans recommandations. Naturellement, il suit les instructions du ministre qui refuse toute responsabilité en ce qui concerne les bureaux de poste ruraux.

Le problème s'est présenté lorsque la maîtresse de poste a décidé de prendre sa retraite. Les Canadiens des régions rurales doivent-ils craindre, chaque fois qu'un maître ou une maîtresse de poste prend sa retraite, que l'on fermera leur bureau?

Nous devons écouter les gens. Leur voix doit pouvoir se faire entendre. Ils considèrent leur bureau de poste comme un lieu de rencontre et ils estiment que les personnes âgées seront celles qui en souffriront le plus. Ils achètent là des mandats postaux ou des choses comme cela, et tous les enfants qui venaient au bureau de poste recevaient une sucette. C'est fini. Il faut écouter les habitants des régions rurales, ils ont besoin d'être entendus au Parlement.

\* \* \*

**LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**

LE CENTENAIRE DU BUREAU DE POSTE D'AGASSIZ (C.-B.)

**M. Ross Belsher (Fraser Valley-Est):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de signaler que le bureau de poste d'Agassiz, en Colombie-Britannique, commémore aujourd'hui son centenaire. En fait, c'est en 1884 que le service postal a vraiment commencé dans cette localité, mais quatre ans se sont écoulés avant que l'on n'en baptise le bureau de poste du nom d'Agassiz, d'après le nom du premier maître de postes, M. L.A. Agassiz. Depuis, 14 maîtres de postes l'ont dirigé avec compétence et, à l'heure actuelle, M<sup>me</sup> Debbie Cliff exerce avec fierté les fonctions de maîtresse de postes. On a remis dernièrement à M<sup>me</sup> Cliff une plaque de la Société canadienne des postes en l'honneur du centenaire du bureau de poste de la localité.